



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2017

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, DIEMER Annie, TERNOY Doris
MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BERNHARDT Rémy, BRUN Etienne,
HOFMANN Richard, KRATZ Lucien, LEJEUNE Denis, MEYER Jean, NIEDERST Jean-Louis, SEIFERT
Daniel

Absents excusés : Mmes CLAUSMANN Marie-Rose et SCHAUB Anne

Pouvoirs : Mme CLAUSMANN Marie-Rose a donné pouvoir à Mme TERNOY Doris
Mme SCHAUB Anne a donné pouvoir à Mme DIEMER Annie

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

Ordre du jour :

Monsieur le Maire demande l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :

- Vente de 4 anciens luminaires du lotissement Bellevue à un particulier

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

1. Fêtes de fin d'année (délibération n° 50/2017)

I) Fête des Aînés

Pour la fête de Noël des Aînés, le principe du choix pour les aînés entre assister au repas du 17 décembre 2017 ou le dépôt à domicile du colis de Noël a été reconduit.

A cet effet, le menu pour le repas du 17 décembre 2017 a été acté. Et le traiteur Saveurs et Délices a été retenu à 21,50€ TTC/personne.

Et pour les colis de Noël qui seront distribués par le personnel du service technique, c'est le Supermarché Match d'Achenheim qui a été retenu à 21,00€/personne.

II) Fête du personnel

Pour la fête de Noël du personnel qui aura lieu le 26 janvier 2018, seul le personnel actif (sans conjoints) et les élus (sans conjoints) sont invités (environ 25 personnes). Le menu a été acté et le traiteur Saveurs et Délices a été retenu pour un montant de 16€/personne.

Le dessert sera commandé au Panier Garni.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider les choix et dépenses susmentionnés pour les fêtes de fin d'année pour l'année 2017

(pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0)

2. Emprunt pour le renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue (délibération n° 51/2017)

Dans le cadre de la réalisation des travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue, la Commission Finances a décidé, sur proposition de Monsieur le Maire et de son Adjoint aux Finances de valider le recours à l'emprunt avec un remboursement sur une durée de 20 ans.

Les offres réceptionnées sont les suivantes :

	Crédit Agricole	Banque Populaire	Caisse d'Epargne	CDC	Crédit Mutuel
Taux sur 20 ans	1,52%	1,54%	1,60%	1,75%	1,90%

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De retenir le Crédit Agricole pour un taux de 1,52%
- De valider un montant d'emprunt de 250 000€
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents

(pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0)

3. Nettoyage complémentaire de la salle polyvalente (délibération n° 52/2017)

Vu l'état des sols de la salle polyvalente suite à la location au Football Club de Breuschwickersheim lors du week-end du 28 octobre 2017 pour le Okto'Breusch'Fest,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de faire effectuer le nettoyage complet de la salle polyvalente par une société spécialisée suite au Okto'Breusch'Fest
- de refacturer le montant intégral du nettoyage au Football Club de Breuschwickersheim (FCB).
- de fixer le montant de la caution à 1500€ pour les locations de la salle polyvalente dont les contrats sont signés à compter de ce lundi 20 novembre 2017

(pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0)

4. Vente de 4 anciens luminaires du lotissement Bellevue (délibération n° 53/2017)

Vu la volonté de Monsieur Schmitt Guy, pour le compte du Restaurant Les Tilleuls d'Achenheim de racheter 4 des anciens luminaires actuellement déposés du lotissement Bellevue dans le cadre des travaux de renouvellement de l'éclairage public dudit lotissement,

Vu l'offre faite par la Commission Finances de vendre lesdits luminaires à 100€/pièce,

Vu que ladite offre a été acceptée par Monsieur Schmitt Guy pour 4 luminaires donc un montant total de 400€ TTC,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de vendre 4 anciens luminaires du lotissement Bellevue au Restaurant Les Tilleuls, représenté par Monsieur Schmitt Guy, sis au 12 Route de Strasbourg à Achenheim, pour un montant total de 400€
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents
- d'encaisser le montant au budget en tant que recette exceptionnelle

(pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Autres informations et comptes-rendus :

- Compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal :
 1. Droit de préemption urbain

Numéro	Date d'arrivée en Mairie	Adresse	Références cadastrales	Superficie	Vendeur	Acheteur	Montant	Décision	Date de transmission à l'Eurométropole pour instruction par leurs services
DPU n° 28/2017	30/10/2017	5 rue des Forgerons	Section 6 parcelle n° 78/28 et 30	508 m ²	Héritiers de M. GRUBER Jean-Jacques	M. BORNERT Manuel (Breuschwicker sheim)	180 000,00 €	Renonciation à l'exercice du droit de préemption	30/10/2017

Monsieur le Maire précise que depuis le dernier Conseil Municipal aucune décision n'a été prise dans les autres domaines délégués.

- Prochain Conseil Municipal fixé au **vendredi 8 décembre 2017 à 19h00**

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h28.